

Municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez
101, rue de la Plage, Saint-Alphonse-Rodriguez (Québec) J0K 1W0
Téléphone : 450 883-2264 Télécopieur : 450 883-0833
Courriel : info@munar.ca - Web : www.munsar.ca

**AVIS PUBLIC
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION**

Le mardi 30 avril 2024

À TOUTES LES PERSONNES ET ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 968-2024 RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES PATRIMONIAUX SUR LE TERRITOIRE DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ.

AVIS EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, CONFORMÉMENT À LA LOI SUR L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME,

QUE lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 12 mars 2024, le Conseil municipal a adopté un projet de règlement numéro 968-2024 aux fins de consultation, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1).

QUE l'assemblée publique de consultation aura lieu le **mardi, 30 avril 2024 à 17h30**, au 101, rue de la Plage à Saint-Alphonse-Rodriguez. Au cours de cette assemblée, la mairesse expliquera les projets de règlement ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

QUE le projet de règlement intitulé « *Règlement numéro 968-2024 relatif à la démolition d'immeubles patrimoniaux sur le territoire de Saint-Alphonse-Rodriguez* » vise à :

- Assurer un contrôle des travaux de démolition complète ou partielle d'un immeuble, de protéger un immeuble pouvant constituer un bien culturel ou représenter une valeur patrimoniale, mais également d'encadrer la réutilisation du sol dégagé.

QUE ce projet de règlement numéro 968-2024 touche l'ensemble des zones du territoire de la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez.

QUE ce projet de règlement peut être consultés au bureau municipal aux heures normales d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ, CE DIX-NEUVIÈME JOUR DU MOIS D'AVRIL DEUX MILLE VIBGT-QUATRE.



Anick Beauvais
Directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe